

MAÎTRISE

Le niveau de la maîtrise complète les connaissances théoriques et pratiques, techniques et pédagogiques des professeurs diplômés, cela afin de leur permettre d'aborder à leur tour la formation de nouveaux moniteurs.

Il est demandé aux candidats de participer en observateur à un module 1 de monitorat en premier lieu, et de diriger dix autres modules dont les quatre premiers modules de monitorat, un module pratique et cinq modules professionnels à l'I-F-D-S sous le contrôle du formateur principal de l'institut.

Il leur est aussi demandé une recherche personnelle sur un sujet original, recherche qui doit aboutir à un mémoire.

Les candidats devront participer à quatre cours dans d'autres écoles et autres formes de danse et rendre des rapports détaillés.

Chaque prestation sera notée par le directeur de l'institut.

Le mémoire sera soumis à un jury indépendant, extérieur à l'institut, pouvant comporter cinq ou six évaluateurs, avec en complément, la participation du fondateur de l'institut Christian Dubar.

Il devra comporter un minimum de cent pages, illustrations comprises, avec une police de caractères maximale de 12 points.

Les critères demandés sont les suivants :

- la mise en page et la typographie
- l'orthographe et la grammaire
- la cohérence de l'architecture (chapitres, titres, sous-titres, paragraphes, énumérations...)
- l'organisation logique de la pensée, le raisonnement et la démonstration
- la validité et l'intérêt des arguments développés
- la véracité des sources citées
- l'intérêt général.

Il est recommandé de se laisser au minimum deux ans pour la réalisation de la maîtrise.